

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 73 (1976)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# COMPTES RENDUS

---

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

### Assemblée générale de printemps, le jeudi 8 avril 1976

Il y a 30 présents lorsque le président Aubry ouvre la séance et tous nous attendions avec plaisir la conférence de M. A. Ischer.

Malheureusement, à la suite d'un malentendu, le conférencier n'est pas monté à La Chaux-de-Fonds. Il en est navré et propose de venir à la prochaine assemblée. Nous acceptons chaleureusement son offre.

L'assemblée observe une minute de silence en l'honneur de notre ami Châtelain, de Fournet-Blancheroche. Avant de porter son choix sur tel système de ruches et telles races d'abeilles, un nouveau membre souhaite voir des ruchers. Il n'aura plus beaucoup de samedis et de dimanches libres s'il accepte toutes les invitations cordiales qu'il a reçues.

Le président refait l'historique de l'affaire Frutschi. Ce membre s'est vu refuser le permis de construction d'un nouveau rucher sur son domaine. La commune et l'Etat se renvoient la balle, de telle sorte qu'il est difficile de savoir qui a refusé en premier le permis de construction. L'Etat de Neuchâtel autorise la construction d'un rucher de 7 m. × 4 m. × 3 m.

La montre de la SAR remporte beaucoup de succès. La société fera un don à la SAR pour son centenaire.

Il semble que cette année, nous avons tous une grande réserve de boîtes à miel.

Séance levée à 22 h.

G. M.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **En ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

**RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - TÉL. (025) 4 21 54**

**A vendre, d'élevage soigné,**

**Reines carniolennes 1976** de souches sélectionnées contre facture au prix de Fr. 25.—. Port, emballage et laissez-passer en plus.

**Jean-Michel Berthod - Bourgeoisie 12 - 1950 SION (VS).**

**Téléphone (027) 23 19 84 - CCP 19 - 8080.**